

## ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET - 31 DECEMBRE 2007

Entités des NU chargées de mise en œuvre : <i>UNHCR</i>		Domaine Prioritaire : <i>Relèvement Communautaire</i>	
Ministère de tutelle/Entité du Gouvernement : Commission Nationale des Terres et Autres Biens			
No du Projet : <i>PBF/BDI/F-1</i>	Titre du projet : <i>Appui au règlement pacifique des litiges fonciers</i>		
Couverture géographique	Tout le pays		
Budget approuvé	700 000USD		
Date d'approbation/NY	19 Avril 2007		
Date de démarrage	juillet	Date prévue pour la clôture du projet	juillet 2008
Retard éventuel (mois)	Trois mois	Commentaires : Retard de 3 mois dû à l'exécution tardive des activités dont le Gouvernement du Burundi est responsable : désignation des formateurs, actualisation de l'inventaire des dossiers, mise en place de la structure d'appui au niveau du Ministère.	

### Réalisations par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
<b>Résultat 1 :</b> Les capacités institutionnelles de la Commission Nationale des Terres et Autres Biens sont renforcées, en particulier dans le domaine de la gestion des conflits fonciers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition du matériel et équipements</li> <li>Création d'une base de données</li> <li>Formations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des membres de la CNTB sur les notions élémentaires de règlement pacifique des litiges et sur les instruments légaux.</li> <li>Véhicules pour faciliter les descentes sur terrain déjà sur place</li> <li>Démarche pour l'acquisition de matériel audio-visuel est en cours</li> </ul>
<b>Résultat 2 :</b> Un Système de règlement des litiges fonciers basé sur une approche communautaire et favorisant la réconciliation est mis en place et testé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Récupération des terres domaniales irrégulièrement acquises</li> <li>Enregistrement des litiges fonciers</li> </ul>	Les visites de reconnaissance dans les 17 provinces ont permis l'enregistrement de 9.916 litiges fonciers dans les 17 provinces. Leur analyse et traitement sont en cours
<b>Résultat 3 :</b> Le règlement des contentieux fonciers en cours est simultanément initié pour permettre aux sinistrés les plus vulnérables (notamment les veuves, les orphelins, les Personnes Vivant avec le VIH/SIDA, etc.) d'accéder à la terre pour leur réinstallation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation et formation des leaders locaux</li> <li>Traitement des litiges et exécution des décisions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>6 ateliers de sensibilisation sur la problématique foncière ont été organisés dans les provinces de Makamba, Kirundo, Rutana, Karusi, Gitega et Cankuzo</li> <li>Un rapport préliminaire sur l'état des lieux en matière de conflits fonciers dans le pays.</li> </ul>
<b>Taux d'exécution budgétaire : 33,89%</b>		

### Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats

<ul style="list-style-type: none"> <li>Les 6 ateliers de sensibilisation ont permis un débat inclusif et ouvert entre l'administration locale, les rapatriés, les déplacés, les Bashingantaha, les Batwa et les OSC oeuvrant dans la résolution pacifique des conflits.</li> <li>La confrontation des parties en conflit, l'audition des témoins et les visites sur les lieux du litige pour mieux appréhender la nature du conflit expliquent pourquoi le processus peut être long.</li> <li>L'exécution des décisions prises se fait en concertation avec l'autorité compétente.</li> </ul>
---